



Info Shenley

Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley



IMPORTANT:
DATE DE TOMBÉE: le 10 avril 2020
DATE DE PARUTION: le 24 avril 2020
• Volet corporatif:
impressionib@gmail.com
• Volet municipal:
kchampagne@sthonoredeshenley.com
Merci de votre coopération!

341, rue Principale
Saint-Honoré
(QC) G0M 1V0

**GARAGE
CHRISTIAN
CAMPEAU inc.** 418-485-6527

Vente et Réparation
STIHL
Cub Cadet
LIFAN
Parker

Marie-Hélène Bégin

Propriétaire

unik
VOYAGES

PLACE CENTRE-VILLE

helene@unikvoyages.com

www.unikvoyages.com

418-228-5252

SONIA ROBICHAUD
COURTIER IMMOBILIER
418 313-6544
srobichaud@sutton.com
suttonquebec.com

L'IMMOBILIER NOUS HABITE

GRUPPE **Sutton** NOUVELLE
DEMEURE
AGENCE IMMOBILIÈRE



CENTRE DENTAIRE

Saint-Martin &
Saint-Gédéon inc.

Dre Karen Mathieu, DMD, chirurgienne dentiste

91, 1^{re} Avenue Est, Saint-Martin
418 382-DENT (3368)

159, 7^e Rue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce
418 582-DENT (3368)



Drouin Denis
INC.
EXCAVATION
TERRASSEMENT & GRAVIER
RBQ: 8253-8778-28

470, rue Drouin
St-Honoré-de-Shenley
Beauce, (Québec)
G0M 1V0

Marteau hydraulique
Bionest
Instalateur écoflo
Enviroseptic

*estimation
gratuite*

418-485-6230 • 418-485-6750

ACC
ASSURANCES
Claude Carrier
inc.

Offrez-vous
la Sécurité!



Claude Carrier
Conseiller en
sécurité financière

478, Rue Ennis, Saint-Honoré-de-Shenley(Québec) G0M 1V0

Tél.: 418 230-8110 | ass.claudecarrier@hotmail.com

25 ans **FECTEAU**
Ford 1991 - 2016



La route de l'économie
et du service!

499, 14^e Avenue
La Guadeloupe (Québec)
G0M 1G0

www.fecteauford.com

Enrico Bolduc
Julie Fecteau
propriétaires

Tél.: (418) 459-343
Sans frais: 1-877-459-343
Télec.: (418) 459-661

Francis Carrier
arpenteur géomètre inc.

509, rue Principale
St-Honoré-de-Shenley
(Québec) G0M 1V0
Tél.: 418.485.6040
Télec.: 418.485.6240

Bureau #3
543, 6^e Avenue Nord
Saint-Georges
(Québec) G5Y 0A8
Tél.: 418.227.2000

info@franciscarrierarpenteur.com

Desjardins
Caisse des Sommets
de la Beauce

Centres de services
Courcelles
La Guadeloupe
Saint-Evariste
Saint-Honoré-de-Shenley
Saint-Victor
Sainte-Clotilde

Téléphone: 418-484-2804
Sans frais: 1-877-833-2804

Communiqué à la population-COVID-19

Bonjour,
Suite à l'écllosion de la pandémie COVID-19 (coronavirus), le Gouvernement du Québec a dû instaurer des mesures musclées afin de ralentir la propagation du virus dans la population. À cet effet, les Municipalités du Québec sont interpellées afin de mettre en place les mesures édictées par le Gouvernement et de veiller à la sécurité de leur population.

Ainsi, sachez que la sécurité et la santé de chacun des citoyens et citoyennes de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley sont de la plus haute importance pour nous. Dans cette optique, nous mettrons à votre disposition différentes informations vous permettant de protéger votre santé et celle de vos proches.

Par ailleurs, la Municipalité à l'intention d'aménager toutes les mesures qui pourront favoriser le bien-être de sa population tant et aussi longtemps que perdurera la situation. Des discussions ont déjà été entreprises avec nos partenaires et les fournisseurs afin de nous assurer que les gens les plus à risque soient desservis (livraison de nourriture, médicament, appel de suivi téléphonique, etc.).

Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est de la responsabilité de chacun d'entre nous d'agir de façon à maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous.

Les coronavirus humains infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent:

- Par les gouttelettes respiratoires générées lorsque vous tousssez ou éternuez;
- Par contact personnel étroit, comme un contact direct ou une poignée de main avec une personne infectée ;
- Par contact avec des surfaces infectées, suivi du contact de la main avec la bouche, le nez ou les yeux avant de se laver les mains.

Les principaux symptômes sont:

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Ainsi, si vous présentez ces symptômes, nous vous conseillons d'appeler au 1 877 644-4545 ou consulter le site <https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/info-sante-811/>

Considérant ce qui précède, nous vous encourageons à:

- Vous lavez souvent les mains à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez du désinfectant à base d'alcool, si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche sans vous être d'abord lavé les mains.
- Évitez les contacts directs (poignées de main et accolades)
- Restez à la maison et évitez les sorties inutiles et les rencontres.
- Si possible, utilisez les services de proximité seulement

comme l'épicerie et la pharmacie locales.

- Observez les règles d'hygiène recommandées lorsque vous tousssez ou éternuez

a) Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras

b) Jetez vos mouchoirs papier immédiatement après utilisation et lavez-vous les mains

- Les personnes de 70 ans et plus et les malades chroniques (diabète, hypertension, immunodéprimé, problème cardiaque) ont un niveau de risque plus élevé et doivent donc être plus vigoureuses dans les mesures d'atténuation à prendre (minimiser les sorties au maximum ainsi que les visites et si possible, isolement complet).

Sachez que l'application de ces actions et démarches contribuent grandement à la lutte contre la pandémie et favorisera un retour rapide à la vie normale.

D'autre part, nous vous rappelons qu'en considération des recommandations du gouvernement du Québec, nous invitons les citoyens et citoyennes de la Municipalité à éviter au maximum les voyages ainsi que les déplacements à l'extérieur de la région.

Finalement, nous constatons que la situation actuelle favorise l'écllosion de fausses nouvelles. À cet égard, j'invite la population à valider les informations à partir de celles émises par le Gouvernement du Québec et celles de la Municipalité. Sachez que nous sommes continuellement en contact avec les ministères responsables de la lutte à la pandémie et que nous vous tiendrons continuellement au courant des prochains développements et des marches à suivre.

Considérant la pandémie de COVID-19 et par ordre du Gouvernement du Québec, les séances du conseil municipal se tiendront désormais à huis clos (interdit à la population) pour une période indéterminée.

Prenez note également que les bureaux de la Municipalité ne seront plus accessibles en personne jusqu'au 13 avril. Toutefois, vous pouvez rejoindre le personnel par téléphone ou courriel, car celui-ci reste en fonction. Advenant que la période d'inaccessibilité se prolonge, vous en serez avisé rapidement.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le coordonnateur des mesures d'urgence au bureau municipal au 418 485-6738, poste 202 ou le maire.

Veuillez agréer chers citoyennes et citoyens, nos cordiales salutations.

Dany Quirion,
maire

Serge Vallée,
Directeur général
Coordonnateur des mesures
d'urgence

Votre conseil a résolu

Séances du 4 et 18 et 25 février 2020

Finances

Le conseil autorise un paiement de 436 619 88 \$ plus taxes au ministère des Transports du Québec pour la part de la Municipalité concernant les travaux de réfection de la route 269 entre les rues Lachance et Mercier.

Le conseil autorise un paiement de 108 671 \$ plus taxes au ministère des Transports du Québec pour la part de la Municipalité concernant les travaux de réfection de la route 269 entre les rues Lachance et Mercier.

Le conseil autorise que la Municipalité adhère au service de transport adapté pour l'année 2020 et que celle-ci paie la contribution de 3 068,58 \$. Le conseil accepte également la tarification payée par l'usagé et reconnaît la Ville de Saint-Georges comme ville mandataire.

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour effectuer une vérification pour la possibilité de réclamer une portion de la TVQ sur les infrastructures de loisirs et les dépenses d'opération courante.

Matériels – Équipements – Fourniture – Travaux

Le conseil autorise un paiement de 55 942 \$ à la firme Ultima assurance et gestion de risque pour assumer la totalité des frais d'assurance couvrant la Municipalité.

Le conseil confirme son engagement à faire la réalisation des travaux de réfection du Rang 9 dans le cadre des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et reconnaît qu'en cas de non-respect des conditions imposées, l'aide financière sera résiliée.

Le conseil confirme son engagement à faire la réalisation des travaux d'asphaltage du rang le Grand Shenley dans le cadre des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et reconnaît qu'en cas de

non-respect des conditions imposées, l'aide financière sera résiliée.

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fait une demande de 15 000 \$ au bureau du député, Samuel Poulin, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CA pour l'amélioration de diverses routes dans sa municipalité.

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fait une demande de 20 000 \$ au bureau du député, Samuel Poulin, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale volet PPA-PES.

Le conseil accepte l'offre de service de la firme Construction Abénakis Inc. pour des travaux de réfection de route dans le rang 9, et ce, pour un montant forfaitaire, incluant toutes les taxes, de 1 330 115,02 \$, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission. La réalisation du projet est conditionnelle à l'obtention d'un règlement d'emprunt.

Le conseil autorise le directeur général à signer le protocole d'entente avec la MRC Beauce-Sartigan pour une aide financière de 10 000 \$ accordé dans le cadre du Fonds de développement des territoires.

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley atteste de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 87 272 \$ pour l'année civile 2018 pour des dépenses réelles de 318 183 \$ (incluant les dépenses d'hiver).

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour compléter les pages S-51s3 et S-55 dans le PGMAR au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Le conseil autorise le paiement de 5 050 \$ plus taxes à la firme Arpentage F.C. Inc. pour la création de lots dans le rang 6 Sud afin d'acquérir les terrains privés utilisés pour effectuer des travaux de réfection de la route.

Le conseil autorise le paiement de 1 550 \$ plus taxes à la firme Arpentage

F.C. Inc. pour le piquetage et la description du lot 6 342 598 afin de procéder à la sa vente.

Le conseil autorise l'achat du véhicule Chevrolet Silverado 2500HDV équipé d'une cabine master 75 pour un montant de 54 001,56 \$ taxes payables incluses. Une ponction de 30 000 \$ sera faite dans le surplus accumulé non affecté afin de finaliser le montage financier pour finaliser l'achat.

Le conseil autorise la Municipalité à acquérir le logiciel et la formation du Groupe Tanguay & Associés pour un montant de 3 000 \$ plus taxes applicables.

Le conseil accepte la proposition du Service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan au montant de 31 976,43 \$ afin d'effectuer les travaux de surveillance dans le Rang 9 pour les travaux de réfection de la route. Le mandat est conditionnel à la réalisation des travaux.

Le conseil accepte la proposition du Service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan au montant de 20 842,72 \$ afin d'effectuer les travaux de surveillance dans le rang Grand Shenley pour les travaux de réfection de la route.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation du projet d'embellissement de l'aréna au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives et s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier et à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation du projet de mise à niveau d'espaces sportifs et récréatifs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives et s'engage à payer sa part des coûts

Votre conseil a résolu ... suite

Séances du 4 et 18 et 25 février 2020

admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier et à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley appuie la demande d'autorisation adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le dossier 426967.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley approuve les dépenses d'un montant de 59 442 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley approuve les dépenses d'un montant de 32 095 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Le conseil accepte l'offre de service de la firme Construction Abénakis Inc. pour des travaux de réfection de route dans le rang Grand Shenley, et ce, pour un montant forfaitaire, incluant toutes les taxes, 866 790 \$, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission. La réalisation du projet est conditionnelle à l'obtention d'un règlement d'emprunt.

Le conseil demande au ministère des Transports du Québec de participer à un projet de travaux de réfection de route et d'infrastructures dans une portion de 180 mètres sur la route 269 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Personnel

Le conseil autorise le directeur du service des incendies d'embaucher Kevin Grondin comme pompier volontaire.

Le conseil autorise la Municipalité à octroyer une allocation de 20 \$ par mois à

Karine Champagne, responsable des Sports, Loisirs et Culture, pour l'utilisation de son téléphone cellulaire personnelle pour son travail.

Loisirs et Culture

Le conseil incombe au Club de Curling Beauce-Sartigan le nettoyage de la base de béton après la fonte de la surface glacée considérant que de la peinture sera utilisée sur la glace.

Le conseil accepte les propositions recommandées par la responsable des sports, loisirs et culture et que ceux-ci soient appliqués dès maintenant dans les modèles de contrat et les tarifs de location.

Le conseil accepte la soumission de la firme Vitrierie Pro-Verre au montant de 2 998,91 \$ plus taxes applicables pour effectuer la réparation de la vitre entre la section patinoire et la section estrade. Le conseil accepte la soumission de la firme Robert Boileau Inc. au montant de 1 074 \$ plus taxes applicables pour effectuer la réparation de la baie vitrée de la patinoire.

Autres

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fait part au

bureau du député du comté que plusieurs commentaires des citoyens ont été émis considérant le mauvais état de la chaussée du Rang 6 Nord. La Municipalité désire que des travaux d'amélioration de la chaussée soient exécutés afin d'en améliorer la conduite sur celle-ci ainsi que la sécurité des usagers.

Le conseil autorise un don de 650 \$ à la structure d'accueil de Saint-Honoré-de-Shenley pour une offre de coulée de tire dans le cadre d'une activité du Festival de l'érable pour l'intégration des travailleurs étrangers et la population.

Le conseil octroie une autorisation de passage dans les rues de la Municipalité au Tour de Beauce lors de son événement qui aura lieu du 17 au 21 juin 2020.

Le conseil décrète que la Municipalité octroiera un rabais de 5 000 \$ lors de l'achat d'un terrain dans la rue Boulanger.

Le conseil autorise la Municipalité à faire publier la présentation promotionnelle dans le média l'Éclaireur Progrès pour deux publications et ce, au montant de 635 \$ plus taxes applicables.

Le conseil octroie un don de 50 \$ à la Fondation des Sourds du Québec.

Psitt ! Un concours !

Psitt! Un concours d'achat local sera bientôt implanté dans notre municipalité !

Plus de 10 000 \$ en prix à gagner dans les commerces de Saint-Honoré, c'est du jamais vu !

Patiente encore un peu, les détails viendront à la fin du mois...

P.S. Hey toi la coiffeuse, l'esthéticienne ou le garagiste, fais signe à Karine pour qu'elle t'ajoute à sa liste de commerce participant. Tu pourras ainsi avoir ta boîte de tirage, des certificats cadeau à ton nom et faire profiter ta clientèle de ce fameux concours !

**Écris à kchampagne@sthonoredeshenley.com
ou appelle au 418 485-6738 (204)**

PROGRAMMES D'AIDE GOUVERNEMENTAUX POUR LES PARTICULIERS ET ENTREPRISES EN RÉPONSE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

PROGRAMMES D'AIDE GOUVERNEMENTAUX POUR LES PARTICULIERS ET ENTREPRISES EN RÉPONSE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

POUR LES PARTICULIERS EN PERTE DE REVENU

1. Prestation canadienne d'urgence

Prestation imposable de 2 000 \$ par mois pendant 4 mois maximum pour:

- les travailleurs qui doivent cesser de travailler en raison de la COVID-19 et qui n'ont pas accès à un congé payé ou à une autre forme de soutien du revenu;
- les travailleurs qui sont malades, qui sont mis en quarantaine ou qui prennent soin d'une personne malade atteinte de la COVID-19;
- les parents travailleurs qui doivent rester à la maison sans salaire pour s'occuper d'enfants qui sont malades ou qui ont besoin de soins supplémentaires en raison des fermetures d'écoles et de garderies;
- les travailleurs qui ont encore leur emploi, mais qui ne sont pas payés parce qu'il n'y a pas suffisamment de travail en ce moment et que leur employeur leur a demandé de ne pas venir travailler;
- salariés et travailleurs autonomes, y compris les travailleurs à contrat, qui ne seraient pas admissibles par ailleurs à l'assurance-emploi.

La Prestation canadienne d'urgence sera accessible par l'intermédiaire d'un portail Web sécurisé dès le début du mois d'avril. Pour faire une demande, une ligne téléphonique automatisée et un numéro sans frais seront également mis à la disposition des demandeurs.

2. Programme d'assurance-emploi (chômage) du gouvernement fédéral

a) Pour une personne qui est malade, en quarantaine ou qui prend soin d'une personne malade et qui est admissible à l'assurance-emploi:

- Faire une demande d'AE immédiatement. La période d'attente d'une semaine est annulée pour les cas de COVID-19

b) Pour une personne qui est mise à pied, mais qui n'est pas admissible à l'assurance-emploi :

- Faire une demande pour la nouvelle prestation de soutien d'urgence. Celle-ci sera accessible à partir du mois d'avril.

c) Pour une personne qui est mise à pied, mais qui est admissible à l'assurance-emploi:

- Faire une demande d'AE immédiatement. Il n'y a eu aucun changement relativement à la période d'attente ou au délai pour recevoir des prestations dans le cadre de l'assurance-emploi régulière.

Nous vous suggérons fortement de faire votre demande en ligne au: <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-reguliere/demande.html>

3. Programme d'aide temporaire aux travailleurs et travailleuses (PATT COVID-19) du gouvernement provincial

a) Les personnes éligibles sont celles:

- qui ont contracté le virus ou qui présentent des symptômes;
- qui ont été en contact avec une personne infectée;
- qui reviennent de l'étranger

b) Ce programme s'adresse uniquement aux personnes qui doivent s'isoler et qui:

- ne sont pas indemnisées par leur employeur;
- n'ont pas d'assurance privée;
- ne sont pas couverts par les programmes gouvernementaux, notamment l'assurance-emploi (chômage) DU gouvernement fédéral Le montant accordé est de 573 \$ par semaine pour une période de 14 jours. Cette période peut être prolongée de 28 jours si l'état de santé le justifie.

Pour faire une demande, composez le 1 800 863-6582 ou par internet au: <https://inscription.croixrouge.ca/#/OABFBD4F-AF68-EA11-A812-000D3AF422F3?lang=fr>

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU MUNICIPAL POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DEMANDES AU BESOIN AU 418 485-6738

1. Pour les propriétaires de maison:

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et d'autres assureurs hypothécaires offrent des outils aux prêteurs pouvant aider les propriétaires qui connaissent des difficultés financières. Parmi ces outils figurent le report des paiements, un nouvel amortissement d'un prêt, la capitalisation des arriérés d'intérêts et d'autres frais admissibles, et les ententes de paiement spéciales.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de la SCHL, offre aux propriétaires d'habitations qui font face à des difficultés financières davantage de latitude pour le report des paiements de remboursement des prêts hypothécaires assurés par la SCHL. La SCHL permet dès maintenant aux prêteurs d'autoriser un report de paiement.

Nous vous invitons donc à communiquer avec votre institution bancaire dès maintenant

POUR LES ENTREPRISES EN PERTE DE REVENU

1. Prêt financier

a) Prêt aux petites entreprises:

- Une somme pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ peut être obtenue en ligne.

b) Prêt de fonds de roulement

- Il peut y avoir des prêts de plus de 100 000 \$ qui sont offerts pour soutenir les activités quotidiennes.

c) Financement des bons de commande:

- Il y a des prêts pour le financement de commandes nationales et internationales.

Si vous avez des questions précises concernant les demandes de financement, vous pouvez contacter la Banque de développement du Canada (BDC) au numéro sans frais suivant : 1-877-232-2269 du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h (heure de l'Est), et les samedis et dimanche entre 9 h et 17 h (heure de l'Est).

La BDC dispose également d'un outil d'évaluation en ligne: <https://www.bdc.ca/fr/consultation/pages/planification-financiere.aspx>

2. Aide aux entreprises pour qu'elles maintiennent en poste leurs employés

Afin de soutenir les entreprises qui subissent des pertes de revenus et d'aider à prévenir les mises à pied, le gouvernement fédéral propose d'accorder aux employeurs de petites entreprises admissibles une subvention salariale temporaire pour une période de trois mois. La subvention sera égale à 10 % de la rémunération versée pendant cette période, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur. Les entreprises pourront bénéficier immédiatement de cette mesure de soutien en réduisant leurs versements d'impôt sur le revenu retenus sur la rémunération de leurs employés. Parmi les employeurs qui bénéficient de cette mesure figureront les sociétés admissibles à la déduction pour petites entreprises ainsi que les OBNL.

Contactez-nous pour vous en savoir plus concernant cette mesure.

SACHEZ QUE LA MUNICIPALITÉ VOUS TIENDRA INFORMÉE AU FUR ET À MESURE QUE LES INFORMATIONS NOUS SERONT ENVOYÉES SUR LES PROGRAMMES MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET FÉDÉRAL.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU MUNICIPAL POUR VOUS UNE AIDE DANS VOS DÉMARCHES AU BESOIN AU 418 485-6738

Nous vous rappelons que votre Municipalité est là pour vous soutenir durant cette difficile épreuve.

Serge Vallée, directeur général

ÉVITEZ LA PROPAGATION DE COVID-19. LAVEZ VOS MAINS.



1

Mouillez-vous
les mains avec
de l'eau tiède



2

Appliquez du savon



3

Pendant au moins
20 secondes, assurez
vous de laver :



4

Rincez-vous
bien les mains



5

Séchez-vous bien
les mains avec
un essuie-tout



6

Fermez le robinet
à l'aide d'un
essuie-tout



la paume et le dos
de chaque main



entre vos doigts



sous les ongles



les pouces

1-833-784-4397

@canada.ca/le-coronavirus

phac.info.aspc@canada.ca

Mot du Directeur général

Bonjour à tous,

Mercredi 29 janvier 2020, une rencontre de concertation de la MRC Beauce-Sartigan a eu lieu au Centre multifonctionnel à Saint-Honoré-de-Shenley pour tenir une réflexion sur l'avenir du milieu et actualiser la vision de développement de celui-ci. Lors de cette rencontre, qui réunissait des élu(e)s et des directeur(trice)s général(e)s des 15 municipalités de la MRC, plusieurs données socioéconomiques et démographiques du territoire ont été présentées. À cet égard, les représentants de la Municipalité ont eu le plaisir d'apprendre que la dégringolade de la population de Saint-Honoré-de-Shenley au cours des 17 dernières années (- 7.5%) s'est arrêtée. La population a même fait l'objet d'une croissance de 0.39% durant la période 2019 à 2020. Cette croissance est légère, certes, mais c'est tout de même un début intéressant et confirme la fin de la décroissance. Considérant ce qui précède, il reste toute de même du travail à accomplir pour poursuivre le développement de la Municipalité et rendre celle-ci attrayante pour inciter des gens à venir s'y installer. Soulignons que la croissance démographique reste toujours un facteur de succès pour la pérennité d'une communauté. Cela dit, du travail reste également à faire pour permettre aux citoyens déjà en place d'y demeurer le plus longtemps possible. L'amélioration des services municipaux et la conservation des commerces de services demeurent donc une priorité et sachez que cet aspect a été largement discuté lors de l'événement.

Finalement, une autre donnée intéressante présentée durant la rencontre fut celle concernant le taux de chômage. La MRC Beauce-Sartigan présente un taux de 2,9% (5% pour l'ensemble du Québec). Ce qui est considérablement en dessous du taux de plein emploi (4%). Il n'est donc pas surprenant de constater que la région ne vit pas d'exode de ses jeunes comparativement aux autres régions rurales du Québec. En outre, cette situation est un levier non négligeable pour attirer des gens dans la région et à Saint-Honoré-de-Shenley dans un même temps.

Finalement, je termine en mentionnant que la Municipalité peut compter sur un conseil municipal et un personnel qui sont, somme toute, convaincus, j'en suis persuadé, de l'importance de poursuivre le développement de la communauté. Les dernières statistiques semblent démontrer que cela en vaut la peine.

Serge Vallée,
Directeur général

Échelle salariale pompiers

Suite à une demande de citoyens au conseil,
la Municipalité publie une étude comparative de la rémunération
du personnel de services d'incendies d'autres municipalités de la région.

Présentation de l'étude des échelles salariales des pompiers

	# Habitants	Directeur	Directeur adjoint, chef aux opérations	Lieutenant ou officier	Pompier	Pompier sans formation (recrue)	Pratique	Salaire en formation	Prévention/entretien divers et autre pour les grades de Lieutenant, pompier, pompier sans formation et premier répondant	Autres
St-Honoré-de-Shenley	1596	23\$/h + 200\$/mois	23\$/h + 92/mois	23\$/h + 64,59/mois (moy.)	23\$/h	19,5\$/h		18,5\$/h Recrue : sal min.	21,50\$/h Recrue : sal min.	Aucun pompier actuellement déclaré «recrue»
		Moy. : 25,83\$/h	Moy. : 22,09\$/h	Moy. : 21,92\$/h	Moy. : 20,76\$/h	Moy. : 16,58\$/h	Moy. : 19,24\$/h	Moy. : 15,16\$/h	Moy. : 16,59\$/h	
Etchemin										
Saint-Benjamin	1009	25\$/h		23\$/h	21\$/h	15\$/h		15\$/h		Repas : 15\$/repas, 0,47\$/km
Saint-Zacharie	1658	Entre 22 et 28\$/h			Entre 16 et 19\$/h					
Robert-Cliche										
Saint-Victor	2465	Pas d'échelle salariale proprement déterminé								
Saint-Odilon-de-Canboune	1405	27,61\$/h + 253,06\$/mois	24,54\$/h	23,40\$/h	20,88\$/h	18,14\$/h				
Tring-Jonction (RISSI T-J,ST-F,ST-J,ST-S)	1412	25\$/h	20,81\$/h	20,81\$/h	18,73\$/h	15,61\$/h		15,30\$/h	15,61\$/h (sauf Directeur à 25\$/h)	
St-Frédéric (RISSI T-J,ST-F,ST-J,ST-S)	1102	25\$/h	20,81\$/h	20,81\$/h	18,73\$/h	15,61\$/h		15,30\$/h	15,61\$/h (sauf Directeur à 25\$/h)	

Nouvelle-Beauce										
St-Bernard	2321			15,71\$/h pour la gestion de dossier	23,77\$/h (2h min.)			15,71\$/h	13,62\$/h	15,71\$/h pour la prévention, 19,28\$/h pour l'entretien mécanique et technique, 19,28\$/h pour test équipement
Valley Jonction	1875	28\$/h	26,31\$/h		21,251\$/h				15\$/h	
Scott	2357	29\$/h	Dir adj. : 27,21\$/h / Capitaine : 24,72\$/h	23,49\$/h	22,26\$/h	19,16\$/h	16,39\$/h	16,39\$/h	16,39\$/h	Visite de prévention : 22,06\$/h
St-Isidore	2608	N'a pas l'autorisation pour divulguer ses informations								

Lobiniere										
St-Janvier-de-Joly	1043	25\$/h intervention, 18\$/h pratique-inspection			20\$/h intervention, 15\$/h pratique-inspection			Sal min.		
St-Flavien	1624	Administré par Laurier-Station								
Beaumont	2984			26,24\$/h	23,85\$/h	16,55\$/h	23,85\$/h	23,85\$/h		
St-Malachie	1527	22,50\$/h (min. 3h)		21,25\$/h (min. 3h)	20\$/h (min. 3h)		Forfaitaire 35\$	15\$/h		Forfaitaire de 45\$ pour l'inspection/entretien mécanique/équipement, Forfaitaire de 10\$ par brassée d'habit, Forfaitaire pour la prévention de 5\$/adresse / pompier
Saint-Vallier	1046	21,96\$/h + 2500\$/ an	20,73\$/h + 400\$/an	20,46\$/h (min de 2h) + 375\$/ an	20,46\$/h (min de 2h)		Forfaitaire 30\$	13,25\$/h		
Haut-St-François										
Weedon	2683	26,00 \$		24,00 \$	22,00 \$	16,00 \$	Idem à intervention	Sal min.	14,22\$/h	
Granit										
Nantes	1377	25,90\$/h + (6h/ sem. Alloc 155,40\$/sem.)	23,91\$/h	23,60\$/h	20,22\$/h			Sal min.		
Frontenac	1715	Administrer par Ville Lac-Mégantic								

Abri d'auto

Veillez prendre note que vous avez jusqu'au **15 avril** pour enlever les abris d'hiver pour auto.



La municipalité

Fosses septique

Inscrivez-vous pour la vidange de votre fosse septique au 418 226-5300 ou fosse@vsjb.ca

La semaine prévue à Saint-Honoré est du 20 au 24 juillet 2020

Conseil de prévention

Au début de la saison avant d'utiliser le barbecue, vous devez vérifier les conduits afin de retirer les fils d'araignées et vaporiser les raccords des conduites et commandes de gaz avec une eau savonneuse afin de détecter toutes fuites.

Offres d'emploi

Responsable de la tonte de la pelouse pour la municipalité

L'employé devra être disponible de mai à septembre pour la tonte de la pelouse des terrains municipaux.

L'emploi est saisonnier, l'horaire variable et le salaire est relié à l'expérience du candidat.

CV au kchampagne@sthonoredeshenley.com

Animateur ou accompagnateur de camp de jour

L'employé devra être disponible du 25 juin au 14 août en plus de quelques jours de formation.

Les animateurs et accompagnateurs doivent être autonomes, attentifs, respectueux et souriants !

CV *avant le 24 avril* au kchampagne@sthonoredeshenley.com

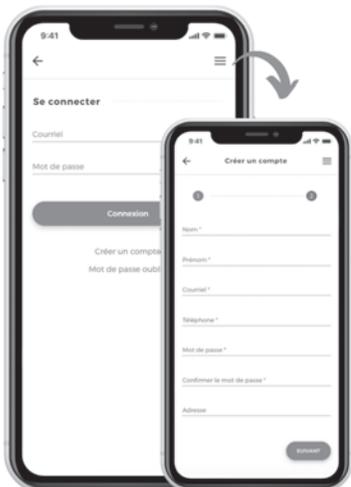
Âge d'Or

Un dîner de cabane à sucre est prévu le 16 avril à midi à la salle de l'âge d'or au coût de 15 \$ par personne. *Suite aux recommandations du gouvernement, la décision de le faire ou non sera prise les jours précédents l'événement.* Donnez vos noms avant le 14 avril à Gérard Boutin au 418 485-6678.

Bienvenue à nos membres !

La direction

Inscrivez-vous au Portail Citoyen



Votre ville est maintenant connectée !

Pour profiter des services et recevoir les communications, suivez les étapes suivantes:

1. Rendez-vous sur:
www.saint-honore-de-shenley.portailcitoyen.com
2. Appuyer sur *Se connecter*
3. Appuyer sur *Créer un compte*
4. Remplir tous les champs et abonnez-vous aux communications désirées
5. Activer votre profil dans votre boîte courriel

IMPORTANT

Régis intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS)

Gestion des matières résiduelles et de la récupération

La Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) désire informer la population que les différents services de gestion des matières résiduelles et de la récupération sont maintenus jusqu'à maintenant.

Cependant, en raison du contexte actuel, nous désirons vous informer que le ramassage des matières résiduelles et de la récupération pourrait être effectué beaucoup plus tôt ou plus tard qu'à l'habitude. Soyez toutefois assurés que le travail sera exécuté au cours de la journée prévue au calendrier de votre secteur.

Remerciements

Bravo aux bénévoles du Brunch de l'érable de St-Honoré, organisé par les Chevaliers de Colomb du conseil 3445 avec la collaboration du Comité conseil organisateur local.

Merci à vous tous qui avez participé de près ou de loin à contribuer à ce beau succès et aux personnes qui ont apporté un dessert maison à l'érable. Plus de 400 déjeuners ont été servis!

Merci spécialement à nos commanditaires: Pain Pom, sirop d'érable, fromage La Chaudière et Sirops Maple Grove. Félicitation à Mario Lagueux gagnant du moitié-moitié.

Avril 2020

dim	lun	mar	merc	jeu	ven	sam
			1	2	3	4
5	6		7	8	9	10
					<i>Vendredi Saint</i> Bureau mun. fermé 	11
12	<i>Lundi de Pâques</i> Bureau mun. fermé	13	14	15	16	17
<i>Pâques</i>			<i>ABBS</i>			18
19	20	21	22	23	24	25
						
26	27	28	29	30		
			<i>ABBS</i>			



Séance régulière du conseil municipale, 1^{er} mardi du mois à 19 h, sauf exception

Club de l'Âge d'or: 16 avril:
Dîner cabane à sucre



Cueillette des ordures
veuillez sortir vos bacs la veille.



Bibliothèque municipale:
1^{er} jeudi du mois et 3^e mardi du mois, de 18 h 30 à 20 h
2^e merc.: de 13 h 30 à 15 h
FERMÉ



Cueillette des matières rec.
veuillez sortir vos bacs la veille.

Offre d'emploi

Arbre Joyeux

Emploi étudiant et bienvenue également aux autres
Emploi disponible à partir du début mai, les fins de semaine jusqu'à la fin juin et temps plein par la suite.

Formation sur place

Salaire à discuter

Pour plus d'information

Veuillez contacter Renald Gilbert

418 230-7678

rema1151@hotmail.com

Columbarium St-Honoré

La Compagnie de cimetières Les Sommets de paix désire informer le gens de St-Honoré qu'un premier columbarium sera installé dès cet été dans le cimetière à St-Honoré. Celui-ci pourra recevoir les cendres des personnes de la paroisse ou venant de l'extérieur. Ces niches seront fermées par 2 serrures en plus de la plaque de granit portant les gravures. Elles seront concédées au prix de 1500 \$ + 125 \$ de frais d'entretien pour une période de 50 ans pour 2 urnes. Vous pouvez réserver une niche dès maintenant auprès de Lise Champagne sec, au 418 485-6457. En réservant dès maintenant, ceci vous permettra d'avoir la niche à la position que vous souhaitez. De plus, si vous signez votre contrat d'ici le 1^{er} octobre 2020, les frais d'entretien de 125 \$ seront retranchés.

La Compagnie de cimetières Les Sommets de la paix.

JEUNES

Entrepreneurs

SECTION



Anabelle Quirion
esthéticienne

Extentions cils
Rehaussement - pédicure
pose d'ongle - Épilation

442, rue Mercier
St-Honoré-de-Shenley
418 226-5041
f: A Esthétique

Informez-vous des
prix avantageux
pour les jeunes !
impressionib@gmail.com



SARTIGAN
The Strip Specialist

888, Route 269, Saint-Honoré
(Québec) CANADA G0M 1V0
Tél. : 418.485.6797, poste 221
Fax : 418.485.6745
k.roy22@hotmail.ca
www.sartigan.com

Nous sommes présentement à la
recherche de candidats pour
comblar les postes suivants:

- Journaliers (ères)
- Jour, Nuit et Fin de semaine
- Électromécanicien (ne)
- Soir ou Nuit

Travail à temps plein
et à l'année!



**Centre de Rénovation
Home Hardware**
417, rang 9, Saint-Honoré

**Matériaux
Agriculture
Location d'outils
Livraison**

Beauti-Tone
PEINTURE



T. 418 485 6459 • F. 418 485 6595
Cell. 418 957 6249
info@quincailleriechampagne.ca



309, rue Principale, Saint-Honoré-de-Shenley
(QC) G0M 1V0

- Résidentiel
- Commercial
- Rénovations

Projet clé en main
& Estimation gratuite

9209-7948 Québec inc. RBQ: 5596-6386-01

Bureau: 418 485-6333
Cellulaire: 418 230-8712
Télécopieur: 418 485-6339
constructiondlc@hotmail.com



GAZON CULTIVÉ
DE PREMIÈRE QUALITÉ

Toujours plus vert que chez le voisin!

Commercial Résidentiel Entrepreneur paysagiste

Keven Mercier

276, Shenley Ouest, Saint-Honoré-de-Shenley
Cell. : 418.222.3957 • Tél. : 418.485.6644

www.gazonmercier.com



. M A R C H É .

PORCELLA
UN MONDE À PORC



100%
BEAUCE

Déjeuner
Menu du jour
Charcuterie
Produits locaux

Heures d'ouverture:

Semaine: de 5 h 30 à 19 h 30

Fin de semaine: 8 h à 18 h

465, rue Principale, St-Évariste, G0M 1S0
www.porcella.ca | 418 485-6868 | Suivez-nous sur

